

Le Refuge STAM a besoin de vous !

- En France, chaque année, près d'1,5 million de chiens sont abandonnés et plus d'un million de chiens sont euthanasiés.
- Depuis 1999, le S.T.A.M a pour objectif de sauver le plus de chiens possible, abandonnés ou maltraités, de leur offrir les meilleures conditions de vie pendant leur séjour, et de leur trouver une famille d'adoption.
- Le STAM est un refuge pas comme les autres :
 - Notre refuge accueille les chiens en situation de détresse.
 - Nos centaines de pensionnaires évolue en liberté toute la journée au milieu de leurs congénères et des hommes, dans des parcs répartis sur 3 hectares.
 - L'euthanasie est exclue.
 - Chacun des pensionnaires est stérilisé, pour sauver les chiens qui existent et empêcher la naissance de ceux qui sont déjà condamnés parce qu'ils sont de trop.



Comment nous aider?

Nous avons besoin de vos dons pour nous aider à embaucher du personnel permanent afin d'améliorer toujours plus l'accueil et le confort de nos pensionnaires.

Depuis le 8 septembre 2006, le S.T.A.M est habilité à délivrer des reçus fiscaux de dons aux œuvres, versés par les entreprises et les particuliers. La déduction d'impôt est de 66% du montant des dons effectués pour les particuliers (dans la limite de 20% du revenu imposable) et 60% pour les entreprises, plafonnés à 5 pour mille du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice. Si vous faites un don de 100 € par exemple, 66 € (pour les particuliers) sont déduits de votre impôt et votre dépense réelle n'est que de 34 €. Vous recevrez un reçu fiscal dès réception et enregistrement de votre don.

Profitez de cette exonération fiscale, pour nous aider par vos dons. Tous les chiens du STAM vous remercient d'avance !

